

N° 00010/FR

Grenade, le 04 juin 2018

Monsieur Anthony

Directeur de l'UNICEF international
United States Fund for UNICEF
125 Maiden Lane, 11th Floor
New York, NY 10038

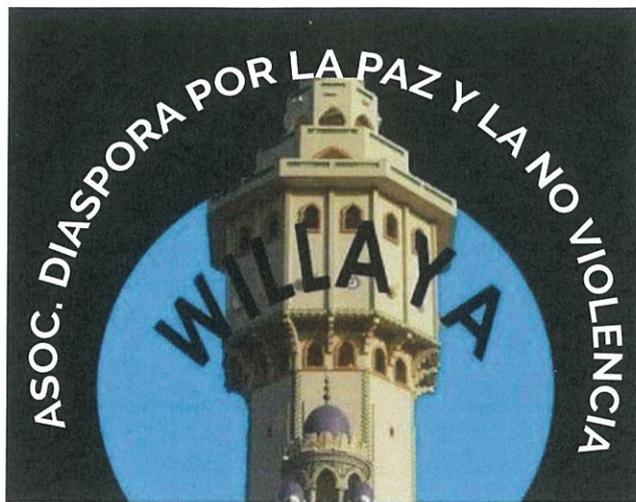
Objet : Communication de la constitution d'une association

Monsieur le Directeur,

Nous avons l'honneur de vous contacter pour vous informer de la constitution de l'Association *ASOCIACIÓN DIASPORA WILAYA POR LA PAZ Y LA NO VIOLENCIA* [ASSOCIATION DIASPORA WILAYA POUR LA PAIX ET LA NON-VIOLENCE] récemment créée en Espagne, concrètement dans la ville de Grenade, filiale de l'association mère des wilayas basées aussi bien au Sénégal que partout dans le monde et qui a pour but de promouvoir une culture de la paix et de la non-violence par des valeurs et des comportements qui reflètent et favorisent la convivialité, la cohabitation dans le monde, l'échange de cultures, la tolérance et la solidarité et qui garantissent à tous la pleine jouissance de tous les droits fondamentaux et ce, en se basant sur les idées de Cheikh Ahmadou Mbacké « Gaïndé Fatma », symbole de la non-violence.

C'est pourquoi, l'association, dont le siège social est sis à Armilla (Grenade) et qui est inscrite au Répertoire des Associations de l'Andalousie, ambitionne d'organiser des conférences, des débats, des tables rondes et est déterminée à collaborer avec les autorités aussi bien locales qu'étrangères et la société civile pour la construction de relations plus justes entre les personnes d'où l'importance de la construction de la personnalité de l'enfant. Pour éduquer à cette approche non-violente, le système scolaire a clairement un rôle à jouer, devant miser sur une éducation alliant les savoirs théoriques et la personne dans sa globalité et ce, pour rebondir dans les recommandations de l'Organisation des Nations Unies qui, depuis novembre 1998, appelle tous les États membres à «prendre les mesures nécessaires pour que la pratique de la non-violence et

Presidente



Nº 0001/FR

Grenade, le 04 juin 2018

Monsieur Antonio Tajani
Président du Parlement européen
60, Rue Wiertz
PHS 11B11
B-1047 - Bruxelles
Belgique

Objet : Communication de la constitution d'une association

Monsieur le Président,

Nous avons l'honneur de vous informer de la création de l'Association ASOCIACIÓN *DIASPORA WILAYA POR LA PAZ Y LA NO VIOLENCIA* [ASSOCIATION *DIASPORA WILAYA POUR LA PAIX ET LA NON-VIOLENCE*] récemment créée en Espagne, concrètement dans la ville de Grenade, une filiale de l'association mère des wilayas basées aussi bien au Sénégal que partout dans le monde et qui a pour but de promouvoir une culture de la paix et de la non-violence par des valeurs et des comportements qui reflètent et favorisent la convivialité, la cohabitation dans le monde, l'échange de cultures, la tolérance et la solidarité et qui garantissent à tous la pleine jouissance de tous les droits fondamentaux et ce, en se basant sur les idées de Cheikh Ahmadou Mbacké « Gaïndé Fatma », symbole de la non-violence.

C'est pourquoi, l'association, dont le siège social est sis à Armilla (Grenade) et qui est inscrite au Répertoire des Associations de l'Andalousie, ambitionne d'organiser des conférences, des débats, des tables rondes et est déterminée à collaborer avec les autorités aussi bien locales qu'étrangères et la société civile pour la construction de relations plus justes entre les personnes d'où l'importance de la construction de la personnalité de l'enfant. Pour éduquer à cette approche non-violente, le système scolaire a clairement un rôle à jouer, devant miser sur une éducation alliant les savoirs théoriques et la personne dans sa globalité et ce, pour rebondir dans les recommandations de l'Organisation des Nations Unies qui, depuis novembre 1998, appelle tous les États membres à «prendre les mesures nécessaires pour que la pratique de la non-violence et

Presidente